

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 juin 2024

PUBLIE LE : 20 JUIN 2024

Délibération n°240619-10 : Demande de subvention au titre de l'appel à projet FEDER 2024
« création et modernisation des installations de tri et de valorisation des déchets » -
Actualisation du financement prévisionnel

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le treize juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 JUIN 2024

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	10
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9 pour le compte administratif 2023 10 pour les autres délibérations

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJET FEDER 2024
« CREATION ET MODERNISATION DES INTALLATIONS DE TRI ET DE VALORISATION DES
DECHETS » - ACTUALISATION DU FINANCEMENT PREVISIONNEL**

RAPPORTEUR : Dominique PIERRET, Vice-Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'appel à projets ouvert depuis le 29 février 2024, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine FEDER-FSE 2021-2027, dont la Région est autorité de gestion, et dont le Programme a été approuvé par la Commission européenne le 24 octobre 2022 ;

VU la délibération du Syndicat n° 240403-5 du 26 mars 2024, autorisant le Président à solliciter des demandes de subvention à ce titre auprès de la Région Ile de France dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) ;

CONSIDERANT que la Région souhaite, par cet appel à projets, rendre plus efficace le traitement des déchets en soutenant avec le Fonds européen de développement régional (FEDER) la création ou l'adaptation de ses infrastructures dédiées au tri, au recyclage et/ou au réemploi ;

CONSIDERANT que cet appel à projets mobilisera une dotation du FEDER de 10 à 12 millions d'euros au titre du type d'action 2 de l'Objectif spécifique OS 2.6. ;

CONSIDERANT le fait que sont concernés les travaux de construction neuve ou de modernisation des installations existantes (rénovation, agrandissement, aménagements intérieurs et extérieurs, etc.) ainsi que l'acquisition d'équipements (équipements d'alimentation, de séparation, de convoyage, de contrôle qualité, de conditionnement, autres) ;

CONSIDERANT l'éligibilité du projet de conception et réalisation des travaux de modernisation du centre de tri de Triel-sur-Seine, à cet appel à projet ;

CONSIDERANT l'actualisation des dépenses prévisionnelles et du plan de prévisionnel du projet ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

SOLLICITE les demandes de subventions, au taux maximum, auprès des partenaires financiers, notamment de la Région Ile-de-France, au titre du Programme « Fonds européen de développement régional » (FEDER), conformément aux éléments prévisionnels suivants :

Dépenses prévisionnelles :

Nature des dépenses	Montant €HT
Equipements d'alimentation	650 000
Equipements de séparation mécanique	1 150 000
Equipements de séparation optique	1 150 000
Equipements de convoyage	1 800 000
Equipements de conditionnement	1 800 000
Circuit de visite	700 000
TOTAL	7 250 000

Plan de financement prévisionnel :

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240620-240619-10-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

Type de recettes	Montant €HT
Fonds propres	4 100 000
Région Ile-de-France (prévisionnel)	250 000
FEDER	2 900 000

Taux d'intervention prévisionnel FEDER : 40 % maximum du coût total éligible.

AUTORISE le Président, ou toutes personnes habilitées à cet effet, à signer tous les documents afférents à ces demandes ainsi qu'à leur exécution, ce qui inclut la signature des conventions d'objectifs et de moyens afférentes.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19 JUIN 2024

Transmis en préfecture et affiché le 20 JUIN 2024

Michel LEPERT
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal